Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 10 (1951-1955)

Heft: 2

Artikel: Lullin de Châteauvieux et le Manuscrit venu de Sainte-Hélène

Autor: Ottino-Rochat, Agathe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LULLIN DE CHÂTEAUVIEUX ET LE MANUSCRIT VENU DE SAINTE-HÉLÈNE

par

Agathe Ottino-Rochat

Après avoir définitivement relégué Napoléon dans l'autre hémisphère et laborieusement concilié les intérêts de leurs pays à Paris et à Vienne, les ministres de l'Europe monarchiste s'apprêtaient à anéantir les ferments de l'idéologie révolutionnaire propagée par vingt-cinq ans de conquêtes et de bouleversements. La République, le Consulat, l'Empire n'avaient été qu'un interrègne dont le souvenir même devait être aboli. Par delà ce chaos, les souverains vainqueurs prétendaient renouer directement avec l'ancien régime. Mais en France, le peuple ne s'associait pas à cette illusion. Que Louis XVIII datât sa charte de « la dix-neuvième année du règne » n'effaçait pas l'humiliation de la défaite, aggravée de l'occupation étrangère et d'une énorme contribution de guerre. Une constitution à peine libérale, les prétentions des émigrés, la violence de la réaction en province achevaient d'aigrir les esprits. Par un besoin de compensation naturel, le sentiment national commençait à se tourner avec nostalgie vers les années fantastiques. Maintenant qu'on n'avait plus à le redouter, le tyran des Tuileries disparaissait derrière le héros de tant de campagnes glorieuses. Sa déchéance même, selon l'expression d'Octave Aubry, « ne faisait qu'ajouter à sa couronne de grandeur celle des martyrs, plus éclatante encore ». On passait de l'épopée à la légende.

La propagande bonapartiste s'entendait à exploiter habilement ces dispositions favorables. Elle publiait — généralement en Angleterre qui avait remplacé la Hollande et la Suisse comme terre bénie de l'édition clandestine — force écrits et pamphlets dont le gouvernement français s'efforçait en vain d'enrayer la diffusion. Dans les archives de l'éditeur anglais John Murray, l'éditeur de Byron, on peut trouver une lettre datée du 8 septembre 1815, par laquelle l'auteur d'une Histoire de Napoléon qui s'enlevait rapidement demande qu'on en fasse une traduction en anglais:

« ... L'Histoire de Napoléon annoncée depuis huit jours se vend très bien. Trois cents copies viennent d'être vendues à Paris, et cent pour Bruxelles. On vient de m'écrire qu'un ministre de Louis XVIII avait défendu l'histoire de Bonaparte, mais on la vend sous le manteau, et on ne la vend que mieux...»

Cette Angleterre qui se pique de tolérance — avouons à sa place qu'elle craint moins que tout autre pays les influences subversives et que cette affectation de magnanimité sert habilement sa cause — va jusqu'à laisser imprimer les apologies et les réquisitoires que son impérial prisonnier écrit à Sainte-Hélène et qu'il réussit à faire passer et à publier en Europe, dès 1817 par l'entremise de son médecin irlandais O'Meara 1.

C'est encore des presses de John Murray que sort, le 30 mars 1817, un petit ouvrage dont l'apparition sur le continent révolutionne les milieux politiques en même temps qu'il soulève une des plus grosses émotions littéraires du siècle : « Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène, d'une manière inconnue. » Il renferme la vie de Napoléon Bonaparte présentée comme une autobiographie, suivie d'une lettre ouverte du comte de Montholon et d'un mémoire de l'huissier du Cabinet Impérial, M. Santini, tous deux de l'entourage de l'empereur à Ste-Hélène, qui en appellent au public européen des mauvais traitements infligés à leur maître. Prudent — à moins qu'il ne soit simplement honnête — l'éditeur a pris soin d'y ajouter une préface dans laquelle il refuse de se porter garant de son authenticité.

¹ Lettres du Cap de Bonne Espérance, anonymes. — Lettre sur les Bourbons.

Cet ouvrage, qui se distingue autant par son esprit que par son ingénuité (sic), a été remis à l'éditeur avec l'assurance qu'il venait réellement de St. Hélène, quoiqu'on ait affecté un silence mystérieux sur la manière dont il était parvenu en Angleterre.

C'est au lecteur de juger s'il a été réellement écrit par Buonaparté ou par un de ses amis intimes. Il porte l'empreinte de son style, et encore plus celle de son genre, et contient en même temps tout ce que l'auteur supposé, ou son habile apologiste, aurait pu dire en son nom sur sa manière de voir, sur ses motifs, et ses actions 1.

La mystérieuse petite brochure arriva à Paris vers le 22 mars; les premiers exemplaires furent adressés de Londres au duc de Wellington, qui séjournait à ce moment-là dans la capitale. Il en remit immédiatement un au roi, un autre au ministre de la police, et fit circuler le sien dans les salons. Nous possédons un récit de l'émoi qu'il y causa grâce au journal d'une Genevoise qui passait l'hiver à Paris ².

25 mars. Nous sommes allés prendre le thé chez M^{me} Fingerlin. Nous y avons appris qu'il venait de paraître des Mémoires de l'Empereur écris par lui-même à Ste-Hélène de la manière la plus piquante. Ils ont été envoyés d'Angleterre à Wellington. Il en a donné au roi un exemplaire qui a passé la nuit à le lire, un autre au ministre de la police. Le sien circule dans le beau monde : on se l'arrache. M^{me} de Staël qui est un peu mieux, s'est ranimée à cette lecture. Elle y a pris des notes ; elle dit que rien n'est plus piquant que cette lecture.

27 mars. On ne parle que des mémoires de Ste-Hélène; depuis longtemps, aucun livre n'a fait autant de sensation. Chacun raconte ce qui l'a frappé; on cite des mots qui resteront...

29 mars. ...Passé une heure chez M^{me} de Tonnerre. On ne parle, à ce qu'elle nous a dit, que des mémoires de l'Empereur. Les personnes qui ont le plus approché de lui disent que c'est son style; MM. de Sémonville, Sébastiani, Molé, de Brigode de Barante, affirment qu'il n'y a que lui qui puisse dire ce qu'ils renferment.

30 mars. Barante nous quitte. Il m'a donné un vif regret de ne pouvoir emporter ce manuscrit de Ste-Hélène: impossible de l'avoir, on se le prête pour deux heures. Lui l'avait lu pendant une

¹ Les premières éditions du Manuscrit donnent cette préface en anglais.

² Journal de M^{me} Lullin de Châteauvieux. Manuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Don de la famille Naville.

nuit, et, quoiqu'il soit loin d'être admirateur de l'empereur, il m'a répété qu'il était impossible de le quitter quand on l'avait commencé. Il dit qu'il n'a jamais rien lu de plus amusant, de plus piquant, de plus remarquable et de plus spirituel.

Ainsi, le « beau monde » s'arrachait l'exemplaire du duc de Wellington, et le roi passait la nuit à lire le sien. Le ministre de la police, de son côté, avait une besogne plus urgente que de se livrer à des commentaires; il fallait se hâter de faire saisir le petit livre qui s'annonçait par un si beau tapage. Mais il a beau faire : des mains patientes recopient les 94 pages de ce texte compact et les colportent en secret. L'écrit tombé du ciel mérite alors doublement son nom de manuscrit et son prestige de mystère s'en accroît. Bien des années plus tard, lorsqu'il sera tombé dans l'oubli, la découverte d'un de ces exemplaires calligraphiés mystifiera davantage encore celui qui le trouvera dans un grenier et croira avoir mis la main sur un document unique 1.

Bientôt la police française ne peut plus lutter contre la propagation du pamphlet, car coup sur coup, quatre rééditions sortent de presse. Quatre rééditions en l'espace de quelques mois, la chose est inouïe pour l'époque. Déjà on l'a traduit en anglais, on l'édite maintenant en allemand à Wiesbaden; il paraît aussi à New-York et l'année suivante à Québec. On en tire même une édition en grec démotique, à Munich à ce qu'il semble — è Munuçía —. Ce foudroyant succès s'explique avant tout par la qualité du pamphlet. Les cabinets étrangers, Wellington, Metternich, ne doutent pas un instant être en face d'une apologie de leur ennemi. « C'est bien sa manière directe, elliptique, incorrecte dans son emportement, cynique, mais

¹ C'est la découverte d'un manuscrit de ce genre dans un coffre de famille qui motiva la communication que fit M. Elie Peyron à l'Académie de Nîmes, le 28 avril 1922 (Revue des Etudes Napoléoniennes, t. XVIII, 1922) dont nous parlerons plus loin. M. Peyron fit remarquer que ces manuscrits n'étaient pas rares. A Genève, nous en connaissons un exemplaire conservé à la Bibliothèque publique et universitaire et un autre ayant appartenu à M. Charles Borgeaud. Récemment, nous avons été alertée par une trouvaille similaire faite par M. Bovey, à Chêne-Bougeries. Une édition anglaise du Manuscrit, publiée à Londres, chez Appleton, en 1924, reproduit en fac-similé une page d'un exemplaire retrouvé aux Etats-Unis.

toujours saisissante et parfois géniale », dit Wellington. Dans les anachronismes mêmes, il voit une preuve d'authenticité estimant qu'un pseudonyme aurait évité des erreurs aussi grossières.

Dans le monde politique, pour l'ancienne clientèle de l'Empire comme pour ses adversaires, la chose ne fait point de doute. Aussi deux journalistes qui se sont avisés de publier le Manuscrit 1 sont accusés de s'être fait les apologistes de l'empereur et un procès leur est intenté, qui finit par un autodafé. Cela suscite un âpre débat sur la liberté de presse entre Guizot et Chateaubriand.

Mais que pensait de tout cela le principal intéressé? Car enfin, Napoléon vivait encore, et s'intéressait passionnément aux rumeurs le concernant qui lui venaient d'Europe. A Ste-Hélène où il arriva le 5 septembre 1817, le manuscrit provoqua « un étrange enthousiasme » aux dires des mémorialistes. L'empereur lut sa pseudo-biographie avec un intérêt non dissimulé, et se livra avec son entourage à de nombreuses conjectures sur la personnalité de l'auteur. Sa première pensée fut aussi pour un écrivain de métier, Mme de Staël ou Benjamin Constant. Mais plus encore que l'auteur, c'est le contenu de l'ouvrage qui retint son attention. Il en approuvait l'esprit, ne faisant de réserves que sur des points particuliers. Trois jours après, il avait déjà rédigé les quarante notes qui furent successivement publiées par son médecin O'Meara 2 et par le général Gourgaud 3.

L'estime en laquelle Napoléon a tenu le Manuscrit ne fait pas de doute. On peut même dire qu'il l'a ratifié. En effet, la peine et le soin qu'il a pris à l'annoter démontrent qu'il le jugeait digne - dûment revu et corrigé - d'apporter son témoignage à l'histoire de son règne et de sa vie. Lui-même disait : « C'est un ouvrage qui fera époque. J'ai écrit là-dessus

¹ MM. Comte et Dunoyer, rédacteurs au Censeur.

² Raisons dictées en réponse à la question « si l'ouvrage intitulé Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue est l'ouvrage de Napoléon ou non », London, Philips, 1820.

³ Le Manuscrit de Ste-Hélène publié pour la première fois avec des notes de Napoléon, par le général Gourgaud, Paris, Baudouin, 1821, in-8°.

une quarantaine de notes que l'on pourra placer sans changer le fond du livre.» C'est parce qu'il s'y reconnaissait si bien qu'il estima nécessaire de désavouer solennellement le Manuscrit dans son testament:

— Art. 8. Je désavoue le Manuscrit de Ste-Hélène et autres ouvrages sous le titre de Maximes, Sentences, etc... que l'on s'est plu à publier depuis six ans. Ce ne sont pas là les règles qui ont dirigé ma vie.

Ce désaveu — qui semble contredire ce que j'ai avancé plus haut — est avant tout le refus de la paternité de l'ouvrage. Il est destiné à mettre en garde le lecteur contre certaines assertions, celle surtout d'avoir sacrifié le duc d'Enghien à sa politique: « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français. » L'auteur du Manuscrit, en effet, lui faisait déclarer, non sans désinvolture : « Le délit de ce malheureux prince se bornait à de misérables intrigues avec quelques vieilles baronnes de Strasbourg. Il jouait son jeu. Ces intrigues étaient surveillées : elles ne menaçaient ni la sûreté de la France ni la mienne. Il a péri victime de la politique et d'un concours de circonstances.» Et encore: « Un homme de beaucoup d'esprit, et qui doit s'y connaître a dit de cet attentat que c'était plus qu'un crime, que c'était une faute. N'en déplaise à ce personnage, c'était un crime, et ce n'était pas une faute. »

Il est curieux de remarquer que Napoléon s'est parfois servi du Manuscrit dans ses *Mémoires* et dans le *Mémorial* de Las Cases — qui rapporte les propos de l'empereur avec son approbation — soit pour le réfuter, soit même pour expliquer telle de ses actions présentée à gros traits.

Mais toutes les dénégations de Napoléon restèrent sans écho; on affecta de ne pas le croire. Témoin cet avertissement d'une édition de 1821 : « Le Manuscrit ne trompa pas l'attente publique. On y reconnut tout de suite l'homme extraordinaire qui avait été le maître ou l'arbitre de l'Europe... La main de Napoléon était évidemment empreinte dans tout l'ouvrage. Quelques personnes cependant voulaient révoquer en doute l'authenticité du Manuscrit. Les doutes sont tombés mainte-

nant. Les personnes qui ont vécu dans l'intimité du Captif de Ste-Hélène, par exemple, ont certifié que le Manuscrit était vraiment de Napoléon.»

A ce moment, la figure de l'empereur qui venait de mourir passait au mythe. A l'idolâtrie, il faut des images, des portraits. Le sentiment populaire qui ne s'attache qu'à la représentation de ses héros se plaît inlassablement à les retrouver sous les traits qu'il leur a prêtés une fois pour toutes. Les murs de France se couvrent des lithographies de Charlet et de Raffet. Et le lapidaire Manuscrit de Ste-Hélène, où la jeunesse du petit caporal s'évoque en trois mots et ses amours avec Joséphine en deux phrases, où les victoires ne font l'objet que d'une seule ligne parce qu'on n'a pas le temps de s'arrêter et qu'il faut déjà passer à la suivante, reste bien pour le peuple la miraculeuse, la vraie Histoire de Napoléon racontée par lui-même comme l'intitule le libraire qui l'a fait précéder de la préface rapportée plus haut.

Le rôle important du Manuscrit de Ste-Hélène dans la formation de la légende napoléonienne vaut d'ailleurs qu'on s'y arrête un instant.

Lorsqu'il parut, l'auteur de l'Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Ste-Hélène fit remarquer que le leitmotiv en était la Révolution, que ce devait donc être un pamphlet révolutionnaire: « Ce qui nous paraît incontestable, c'est que cet écrit est dédié à la faction qui a proclamé Napoléon II empereur en 1815 et aux Jacobins des deux hémisphères. » M^{me} de Staël, de son côté, aurait annoncé en lui le bréviaire des Bonapartistes. Et en effet, il contient l'esquisse de la figure et de la politique de l'empereur telle que la multitude et le principal intéressé lui-même vont la tracer; soutenu par de constantes rééditions et favorisé par le champ immense de sa diffusion, il va devenir le véhicule rêvé de l'idéologie napoléonienne.

L'auteur — et c'est la plus belle démonstration du talent qui lui avait permis de s'assimiler la dialectique de son modèls jusqu'à la prévoir — a marqué les principaux points sur lesquele se fonderont la réhabilitation de l'empereur et la légende napoléonienne, à savoir : que l'empereur a toujours été le champion de la Révolution et des grands principes de 1789, celui de l'égalité, en particulier, et de la paix religieuse; que c'est contre le spectre de la Révolution qu'elle sentait derrière lui que l'Europe s'est coalisée et non devant son ambition 1. Napoléon ne dira pas autre chose, et la similitude des deux argumentations confond. Ecoutons l'auteur du Manuscrit:

« Ma tâche était donc de terminer cette révolution en lui donnant un caractère légal, afin qu'elle pût être reconnue et légitimée par le droit public de l'Europe ... je voyais clairement que je ne pourrais y parvenir qu'après avoir vaincu de grandes résistances : car, il y a antipathie nécessaire entre les anciens et les nouveaux régimes... Tous les gouvernemens qui subsistaient encore en vertu de l'ancien droit public, se voyaient exposés par les principes de la révolution; et celle-ci n'avait de garantie qu'en traitant avec l'ennemi, ou qu'en l'écrasant, s'il refusait de la reconnaître ... j'étais en butte à la haine de tout ce qui avait intérêt à conserver cette rouille gothique. »

L'empereur dira:

... Il me fallait fixer la Révolution... J'étais le médiateur naturel dans cette lutte du passé contre la Révolution française... Quand j'ai reçu de la nation française le mandat de la gouverner, j'ai compris la nécessité de mettre son organisation sociale en harmonie avec celle des autres nations de l'Europe afin de fermer le gouffre des révolutions... L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi...

En vérité, les traits qui devaient consacrer cette figure d'un Napoléon fidèle aux principes de 89, mais empêché de les réaliser, avaient fait leur apparition durant les Cent-Jours; de là datait déjà un certain revirement de l'opinion à son égard, revirement qu'on peut suivre jusque dans le Journal d'un libéral intransigeant comme Benjamin Constant. Cependant, on ne les avait encore jamais réunis en un tout cohérent, et l'on peut dire que le prodigieux succès politique du Manuscrit tient aussi au fait qu'il présenta le premier portrait nuancé du « tyran malgré lui ».

¹ Cette dernière opinion est aussi celle de nos historiens modernes.

Peu à peu cependant la chanson et le théâtre, où la ferveur napoléonienne s'exaltait plus librement, évincèrent la littérature consacrée à l'empereur, et le Manuscrit cessa d'être réédité. Mais sa fortune politique n'était pas terminée. Il devait encore recevoir la consécration officielle du Second Empire avec les honneurs d'une édition nationale. On constate cependant que sa portée a changé : ce n'est plus — vraie ou fausse — la voix de l'exilé qui s'explique devant l'Europe et la postérité; c'est un morceau d'éloquence familial qui doit servir à l'établissement du neveu. Le titre original qui laissait subsister quelque doute est abandonné; à fin contraire, les différents éditeurs le baptisent sans sourciller Testament politique de Napoléon, Les Confessions de l'Empereur Napoléon, petit Mémorial écrit de sa main à Ste-Hélène, Véritable Mémorial du règne de Napoléon I, etc... Le succès du Manuscrit n'aurait-il tenu qu'à son mystère? Les articles de presse qui accueillent ces rééditions 1 montrent que le prétendu mémorial n'excite qu'un intérêt limité. Avec la chute du Second Empire, le Manuscrit ne tarde pas à retomber dans l'obscurité d'où les thuriféraires du régime l'avaient tiré. Son exhumation, cinquante ans plus tard, sera le fait des historiens qui se préoccuperont uniquement de lui arracher le secret de son anonymat.

Nous avons vu qu'au moment de l'apparition du Manuscrit en 1817 les cercles mondains et littéraires s'avisèrent immédiatement que les idées originales et fortement énoncées de l'ouvrage, son style incisif et vigoureux le plaçaient bien au-dessus d'un pamphlet ordinaire et ne pouvaient être que le fait d'un homme de métier. Mais encore fallait-il que cet homme eût approché l'empereur, qu'il eût été en rapports avec lui, car on n'imaginait même pas que le pastiche pût sortir du cabinet d'un homme privé. Il n'était guère de salons où l'on ne discutât ce problème, de journaux, de mémoires, si nombreux à l'époque, où l'on n'en retrouve l'écho. Dans ses Mémoires, Metternich nous rappelle la naissance de ces controverses:

Dans le temps où il parut, le Manuscrit de Ste-Hélène fit grand effet en Europe. Il suffit de le lire pour être frappé de l'analogie

¹ Voir L'Intermédiaire du 31 octobre 1864.

des pensées et du style avec ce qui, jusqu'à cette heure, avait été connu de Napoléon. Les opinions sur le compte du pamphlet se partageaient..., les uns le crurent émané de Ste-Hélène directement, les autres ne le prirent que pour une compilation des opinions et des vues de Napoléon sur les actes principaux de sa vie politique rédigée par quelques personnes qui, à des époques antérieures, auraient été à même de connaître et de recueillir à leur source l'expression de ses pensées et de ses vues.

Un nom s'imposa naturellement: celui de Benjamin Constant. Le sagace auteur de L'Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Ste-Hélène, qui dénonçait un instrument révolutionnaire dans le Manuscrit, n'hésita pas à le lui attribuer: « Quelques personnes, dit-on, ont cru reconnaître dans cet écrit certains souvenirs d'un ancien tribun qui a de la peine à pardonner à Buonaparte son expulsion du Tribunat. »

Benjamin Constant, libéral convaincu, avait passé à l'opposition chaque fois que le régime attentait aux libertés garanties par l'Etat. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe et, comprenant la nécessité de revenir à un régime constitutionnel, décida de reviser la constitution, il fit appel à l'ancien tribun consulaire, et celui-ci, toujours prêt à servir la cause de la liberté, accepta de rédiger l'Acte Additionnel. Ceci pouvait expliquer jusqu'à un certain point le revirement qui l'aurait poussé à se faire l'apologiste du dictateur déchu.

Benjamin Constant ne désavoua pas publiquement le Manuscrit, mais on peut justement supposer qu'il se défendit de l'avoir écrit dans le monde qu'il fréquentait assidûment et où le sujet revenait sans cesse sur le tapis.

On s'obstinait néanmoins à trouver au Manuscrit « une certaine couleur vaudoise » qui avait frappé dès le premier abord. Certains, tout en maintenant que Benjamin Constant en était l'auteur, y voyaient « l'école d'une femme célèbre » ; pour les autres, c'était cette femme célèbre qui était l'auteur.

De son côté, M^{me} de Staël, s'il faut la nommer, crut qu'il était de Constant. Lorsqu'elle apprit qu'on la désignait à son tour comme l'auteur du Manuscrit, elle se promit de le réfuter « de bien haut » si jamais elle se remettait. Mais elle mourut à peu de temps de là sans avoir eu le temps de le faire. L'eût-elle

fait que cela n'eût probablement pas convaincu ceux qui étaient persuadés que Corinne est l'auteur du Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue. Parmi ceux-ci, M. Ed. Driault, spécialiste des études napoléoniennes soutenait encore cette thèse en 1929 dans l'introduction d'une nouvelle édition du Manuscrit. Emporté par le plus pur enthousiasme napoléonien, M. Driault, après s'être laborieusement délesté des contingence historiques 1, concluait par cette envolée: «Le Manuscrit de Ste-Hélène, c'est-à-dire en vérité le premier Mémorial, né de la collaboration directe ou indirecte de Napoléon lui-même avec Mme de Staël, fut la première manifestation, tout de suite éclatante, du parti libéral ou du parti de la Révolution, reconstituée dans son unité par la force des choses et par la nécessité de faire échec à la Restauration... Il refit l'unité de la « grande faction » du parti tricolore contre la drapeau blanc. C'est par là qu'il fait époque et marque dans l'histoire. »

A côté de ceux des deux plus illustres écrivains du temps, la rumeur publique avait avancé les noms de quelques officiers supérieurs de l'Empire susceptibles d'avoir écrit le Manuscrit. Celui de Marmont, duc de Raguse, eut ses partisans; il le devait en partie au fait que les exilés de Sainte-Hélène avaient songé à lui en lisant le Manuscrit. Pour le général Gourgaud, aussi fidèle qu'intransigeant, il ne faisait point de doute que le maré-

¹ Driault connaît l'attribution officieuse du manuscrit à Lullin de Châteauvieux qu'il déclare sans fondement « prouvée et archiprouvée ». Mais il juge invraisemblable que ce Genevois ait conçu et, seul, mené à bien une telle entreprise. Quelles raisons l'y auraient poussé ? Cependant, considérant qu'il fut intimément lié à la vie de Coppet, l'historien français pense que c'est là qu'il écrivit le génial pamphlet, à l'instigation, pour ne pas dire sous la dictée de son amie. En effet, après avoir été l'irréductible adversaire et la victime de Napoléon, Mme de Staël aurait été amenée à reviser ses opinions dès le retour des Bourbons en voyant « l'esprit révolutionnaire partout étouffé, la liberté bientôt enchaînée ». Ce revirement se serait décidé sous l'influence de B. Constant avec qui elle venait de se réconcilier. C'était juste après la rédaction de l'Acte Additionnel qu'il lui avait probablement soumis. Benjamin l'aurait mise au courant des entretiens qu'il eut avec l'empereur durant les Cent-Jours quand ce dernier développait des vues libérales en se réclamant de la Révolution. Mais pour garder intacte aux yeux de la postérité sa figure de « résistante » irréductible, Mme de Staël ne pouvait pas signer le Manuscrit : « Lullin de Châteauvieux tint la plume, écrit Driault, ce qui n'est pas difficile, et porta le texte à l'imprimeur qui l'accepta tout de suite, sachant peut-être s n origine. » (Voir Revue des Etudes Napoléoniennes, 1929, tome XXIX.)

chal Marmont, qui avait été publiquement inculpé de trahison par Napoléon pour avoir livré Paris aux alliés en 1814, tentait de racheter sa faute par un écrit de dévotion envers son ancien maître ¹. L'idée que ce pût être Marmont paraît avoir frappé Napoléon. Mais bien que l'empereur affirmât connaître l'auteur du Manuscrit, il ne s'ouvrit jamais là-dessus, et d'ailleurs, il flétrit solennellement Marmont pour la seconde fois dans son testament.

La thèse de Marmont, injustement accusé de trahison et écrivant les cent pages du Manuscrit pour y glisser les huit lignes qui devaient le justifier, a été reprise et soutenue par M. Elie Peyron, à Nîmes, en 1922 ². Pour lui, l'homme qui a écrit : « J'ai accusé le général Marmont de m'avoir trahi. Je lui rends aujourd'hui justice. Aucun soldat n'a trahi la foi qu'il devait à son pays... mais je ne fus pas maître d'un premier mouvement de douleur en voyant la capitulation de Paris signée par mon plus ancien frère d'arme... » ne peut être que Marmont lui-même. L'argument était bien mince, et rien ne venait le corroborer. D'ailleurs, il semble que l'opinion ne considérait pas comme une trahison le fait d'avoir cédé à des forces cinq fois supérieures. Si le maréchal avait songé à ce moyen détourné de se justifier, encore aurait-il fallu qu'il pût y apporter le talent nécessaire, et rien ne laisse supposer qu'il le possédait.

Pourtant, nous savons maintenant que quelqu'un finit par assumer officieusement la paternité du Manuscrit de Ste-Hélène 3. C'était un jeune officier fort spirituel de l'Empire qui s'appelait Bertrand de Novion. Lorsque l'attention se porta sur lui, il jugea avantageux de ne pas la détourner. Cette acceptation tacite lui valut de la réputation, la considération du monde politique qui trouva à l'employer, et la protection du comte Siméon. Cela dura jusqu'au jour — c'était en 1841 — où M. Mignet, secrétaire de l'Académie des Sciences morales reçut la lettre suivante : « J'ai souvent regretté que, par une

 $^{^1}$ Gourgaud : Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, 28 mai et 5, 6, 8 septembre 1817, p. 290 et suivantes.

² Voir plus haut, p. 134.

³ Grâce aux documents justificatifs contenus dans le dossier Naville concernant F.-J. Lullin de Châteauvieux, Nos 3, 6, 7, 9.

erreur, le Manuscrit de Ste-Hélène imprimé à Londres en 1817, m'ait été attribué. Vous m'apprenez que la fausse opinion répandue à cet égard s'accrédite par mon silence. Je m'empresse de vous déclarer que je ne suis point l'auteur de cet ouvrage et vous autorise à faire de ma déclaration l'usage que vous jugerez convenable dans l'intérêt de la vérité. » Que s'était-il passé ?

Ce printemps-là se mourait dans son château de Choully près de Genève un vieillard paralytique dont la personnalité avait brillé naguère, dans les salons les plus célèbres, à Genève et à Paris. Ce patricien genevois, auteur d'ouvrages agronomiques et politiques, qui avait vécu vingt-cinq ans dans l'intimité de M^{me} de Staël et fréquenté presque tout ce que la haute société européenne comptait de noms illustres, était connu à Paris sous le nom de marquis de Châteauvieux. A Genève, il signait plus brièvement Frédéric Lullin. Son père, Jacques-André Lullin, seigneur de Châteauvieux¹, était colonel-propriétaire d'un régiment suisse au service de la France, et le roi l'avait créé marquis en 1785 2. Il vivait le plus souvent à Paris et faisait de nombreux déplacements à travers la France avec son régiment. Très tôt, il prit avec lui son fils unique, le jeune Jacob-Frédéric. A quinze ans déjà celui-ci était nommé cadet dans le régiment paternel et il commençait à participer à la vie mondaine si brillante de Paris à la veille de 1789 3. Mais la Révolution éclatant sur ces entrefaites brisa net la carrière militaire du jeune officier. Le régiment de Châteauvieux se mutina et fut licencié. Frédéric retourna à Genève et se remit à ses études, jusqu'alors passablement négligées. Du moins son passage dans les salons parisiens l'avait-il définitivement formé au bel usage

¹ Le fief de Châteauvieux, ancienne mouvance de l'évêque puis de la République à cause du château de Peney, fut inféodé à Jean Bernard en 1575 avec juridiction sur Challex, Dardagny, Malval et Russin. Ce fief passa en diverses mains avant d'être acquis par Jean Antoine Lullin en 1685. Repris par la République en 1795.

² Sa mère, Charlotte Vernet, était la fille du théologien et professeur Jacob Vernet.

³ Il écrivait à sa tante Fabri, le 8 mars 1788 : «Eh! bien, ma tante, voilà que nous courons après les grandeurs mondaines, que vous nous méprisez à Genève, vous autres gens désintéressés et vertueux.»

et lui avait donné cette aisance et ce naturel dans la conversation qui manquent si généralement à ses concitoyens.

En 1791, ayant terminé ses études et suivant l'usage, il entreprit un long voyage qui le mena en Italie. A son retour, il trouva la société de Genève en émoi : M^{me} de Staël, qui n'était encore célèbre que par ses écarts et ses intrigues, avait suivi son père dans sa retraite. Frédéric ne tarda pas à faire la connaissance de la bruyante baronne qui s'ennuyait à mourir dans le cercle étroit des patriciens genevois. Elle accueillit avec enthousiasme ce jeune homme à l'esprit ouvert et enjoué qui avait fréquenté la société parisienne dont elle prétendait ne pouvoir se passer. Elle l'adopta ; désormais Frédéric fut un des familiers du château et le resta jusqu'à la mort de M^{me} de Staël, en 1817. Cette amitié fut le grand événement de son existence ; comme il se plaisait à le dire, elle fut « le sel et le charme » de sa vie. L'écrivain Stevens, qui a consacré une étude à M^{me} de Staël et à son milieu, disait qu'il l'admirait avec une sorte d'idolâtrie.

Durant cette première époque de Coppet, alors que Mme de Staël y vivait, non en exilée, mais pour tenir compagnie à un père qu'elle chérissait, Frédéric, qui n'était pas encore marié, fit près d'elle de longs et fréquents séjours. Il se lia avec des gentilshommes français forcés d'émigrer par la Terreur, Louis de Narbonne, Matthieu de Montmorency, Jacques de Norvins, d'autres encore, tous jeunes, tous spirituels, qu'il retrouva plus tard, devenus personnages importants, sous la Restauration. Il fit aussi la connaissance de Benjamin Constant, au moment où celui-ci s'implantait à Coppet avec le ridicule drame du suicide manqué. C'est à lui d'ailleurs que nous en devons le récit narquois, transcrit par Norvins dans son Mémorial (tome II, p. 95). De son côté, Benjamin Constant 1 a laissé de lui ce portrait: « Petit homme spirituel, mais arrondi, personnel et résigné à une vie oisive au milieu de gens médiocres et ne pouvant dans cette société trouver de bonheur que dans une sorte de laisser-aller, sans affections, ni tendres, ni vives.» A propos d'un roman, malheureusement perdu pour nous, et que Lullin

¹ B. Constant: Cahier Rouge. — Journal Intime. Année 1804, Monaco, 1942.

lui avait donné à lire, il a noté encore ceci : « J'ai achevé un roman de Châteauvieux dans lequel il y a du talent et de la sensibilité, ce qui est extraordinaire lorsqu'on connaît l'auteur... C'est une singulière médiocrité dans le genre de vie et les propos et d'élévation et de talents dans ses lettres... C'est un homme qui devant vivre à Genève et ayant un fond de personnalité, a cultivé ce fond et s'est émoussé au dehors pour ne pas souffrir.» Tentative d'explication psychologique qui devait s'offrir naturellement à un tempérament tourmenté comme celui de Constant. Ce « genre de vie » qui lui paraissait si mesquin offrait cependant à Lullin de Châteauvieux l'assise, bourgeoise il est vrai, mais sûre, du bonheur vers lequel son caractère empreint de modération le portait naturellement. Il venait d'épouser « en voisin » la fille de Noble Isaac Fabri, seigneur d'Aire-la-Ville. Leur union devait être constamment heureuse 1. Depuis que la Révolution lui avait fermé la carrière militaire et que celle de Genève lui avait interdit de songer à un rôle politique dans sa cité, le jeune homme s'était mis sérieusement à l'étude de l'agronomie et s'attachait à faire un domaine modèle de la grande propriété familiale de Choully. Certes, il était conformiste comme tous les patriciens genevois de l'époque, bornés à leur famille, à leurs intérêts, à leur cité. Mais avec eux aussi, il se consacrait à la bienfaisance, à la gestion de la Société économique qui devait sauvegarder les valeurs intellectuelles autant que le patrimoine de l'ancienne république pendant la sombre période de l'Annexion 2.

Il était très visible cependant que de fortes sympathies le poussaient vers la France. Son éducation, ses goûts, sa façon de vivre en gentilhomme sur ses terres en marge d'un patriciat « affairiste », les très nombreuses amitiés qu'il entretenait en France les expliquaient aisément. Ceux de ses concitoyens qui étaient farouchement hostiles à la France ne les lui pardonnaient pas cependant et lui reprochaient d'être trop Français

¹ De cette union naquirent deux enfants, *Michel Théodore*, qui devint capitaine aux Gardes Suisses en France et *Blanche-Catherine*, qui épousa Jean-Edouard Naville.

² Il était président de la Classe d'Agriculture de la Société des Arts. Il introduisit la culture de la pomme de terre, si précieuse en ces temps de disette. Voir J. Crosnier: *La Société des Arts*, p. 43.

et pas assez Genevois. Il avait accepté le poste d'inspecteur impérial des mérinos ¹, il était membre de la Commission centrale pour le Département du Léman qui devait remplacer le préfet et qu'Ami Lullin accusa de s'opposer constamment aux initiatives du Comité d'indépendance et de continuer à agir au nom de Napoléon.

C'est un fait que toute la carrière administrative de Lullin de Châteauvieux se déroula sous les auspices français et qu'elle serait, de nos jours, taxée de « collaborationisme ». Disons, à sa décharge, que Lullin a certainement songé à utiliser le crédit qu'il avait auprès de la France pour éviter certains froissements à ses concitoyens. Dans le cadre de ses fonctions officielles, il vit surtout un moyen efficace de répandre le progrès en améliorant les conditions de l'économie rurale. Car il semble difficile de dire qu'il était partisan du régime impérial. Tous ses écrits politiques dénoncent au contraire les inconséquences foncières, qui conduisent infailliblement les régimes absolutistes à venir s'abîmer à leur tour sur le monceau de ruines et d'exécrations qu'ils ont suscitées.

Lorsque les armées françaises s'éloignèrent définitivement de Genève, après l'équipée des Cent-Jours, la ville se mit à sa réorganisation intérieure. Mais la politique réactionnaire des promoteurs de la Constitution de 1814 ne tarda pas à susciter une opposition libérale jusque dans les rangs des patriciens. Lullin de Châteauvieux se joignit aux membres de cette opposition, Etienne Dumont, Pictet-Diodati, Sismondi, Pictet de Rochemont, Guillaume Favre, etc..., tous familiers comme lui de Coppet devenu le centre de ralliement de ce mouvement.

En 1812 et 1813, ses affaires l'ayant mené en Italie, il écrivit ses *Lettres sur l'Italie* qui parurent d'abord dans la *Biblio-thèque Britannique*. Le retentissement en fut si grand qu'il

¹ « Poste qui devait lui valoir six à huit mille francs de rentes », disait Ami Lullin avec indignation en 1814. (Lettre d'Ami Lullin à J. A. Du Roveray, mars 1814, Manuscrits historiques, Nº 218). Cet inspectorat lui fournit prétexte à de fréquents voyages en France au cours desquels il consigna ses observations. Il les ordonna sous forme de lettres qui ne furent pas publiées.

se décida à les éditer 1. Cet accueil favorable l'encouragea désormais à publier ça et là les écrits que lui suggérait le moment, mais sans se départir jamais d'un nonchaloir qui n'était pas de l'homme de lettres, mais du gentilhomme pour qui cette activité n'est qu'une des formes de la vie sociale.

A Coppet, la société n'avait jamais été si cosmopolite qu'en ces années de 1814 à 1816. Les problèmes politiques étaient à l'ordre du jour : c'est qu'il ne s'agissait de rien de moins que de réorganiser l'Europe de fond en comble, et les discussions politiques, les dissertations passionnées sur les formes du gouvernement idéal évinçaient la philosophie et la littérature. Coppet, a dit Stendhal, tenait « les états généraux de l'opinion européenne ». Le goût des spéculations politiques gagna Châteauvieux. Il écoutait, il recueillait les éléments qui l'aideraient à brosser les tableaux politiques qui allaient devenir ses sujets de prédilection. Durant le triste été 1816 détrempé par des pluies diluviennes, on le vit s'enfermer des heures dans son cabinet de travail de Choully, occupé à quelque ouvrage dont, avec sa réserve coutumière, il ne parlait à personne. Au début de l'année suivante, il se mit en route pour Paris avec sa famille. Son fils Théodore, reprenant la tradition familiale des Châteauvieux, venait d'être nommé dans la garde royale. Grâce au journal que tint sa femme durant leur séjour dans la capitale 2, nous pouvons suivre nos Genevois au cours des nombreuses visites qui les menèrent dans les salons les plus courus de la Restauration. Nous apprenons aussi que Frédéric a fait un saut jusqu'à Londres où il ne resta qu'une quinzaine de jours, le temps, nous dit-on, de saisir « la physionomie de ce pays » pour lequel les Genevois d'alors se sentaient des affinités et une admiration très vives. En réalité, Châteauvieux se faisait le messager d'un mystérieux paquet qu'il tenait à transporter et à délivrer lui-même, comme il apparaîtra plus loin. Vers la fin de février,

¹ Notre agronome se proposait de dépeindre l'économie rurale de l'Italie, mais son livre dépassa largement ce sujet particulier. Il mêlait aux descriptions tantôt techniques, tantôt idylliques, les réflexions que lui suggéraient les mœurs des paysans, les vestiges d'un passé prestigieux, ou les ruines du présent. Il en venait à dénoncer l'incurie française qui conduisait l'Italie à la déchéance et à la misère.

² Voir plus haut, p. 133.

un triste événement vint assombrir leur séjour : M^{me} de Staël venait d'être clouée d'un coup sur son lit par la paralysie qui devait l'emporter. Quelques semaines plus tard, les Châteauvieux regagnaient Genève sans gaîté, éprouvant déjà le vide que l'état désespéré de Germaine faisait pressentir. Le 28 juillet suivant, étreint de solitude et de chagrin, Frédéric assista à Coppet aux funérailles de cette amie inégalable. Pour faire revivre cette époque heureuse il se décida à écrire un livre consacré à Coppet et à son animatrice, livre qui ne parut point ¹, mais dont plus tard il distribua des fragments à ceux de ses amis qui avaient passé à Coppet. C'est ainsi que l'un d'eux nous est parvenu dans les mémoires de la duchesse d'Abrantès.

Le goût du monde, si vif chez Châteauvieux, n'en continua pas moins à l'attirer chaque hiver à Paris, où il fréquentait des salons de toutes nuances et d'où il envoyait à Eynard et à Edouard Naville, son futur gendre, des commentaires sur les fluctuations politiques. Ces lettres offraient en outre à ses correspondants un intérêt appréciable: elles les aiguillaient sur les opérations de bourse à tenter ou à abandonner. Car notre Genevois s'entendait évidemment aux opérations financières! Le succès de ces lettres, l'accueil que l'on avait fait à celle d'Italie, enhardirent Châteauvieux à publier dès 1820 des Lettres de St James en cinq volumes successifs. Détail à retenir, cette publication fut faite sous le couvert de l'anonymat; l'auteur, dans une préface sybilline, cherchait à faire accroire qu'il était Anglais.

C'était l'époque où la Sainte-Alliance commençait à s'ériger en une sorte de Directoire européen. Châteauvieux la mettait en garde contre les réactions que sa politique d'intransigeance et de répression allait en effet provoquer. Il préconisait l'équilibre social qui seul pouvait engendrer la paix intérieure et éviter la révolution. Ces vues si pertinentes frappèrent ses concitoyens dans leur nouveauté et firent écrire par Stendhal (lettre à son ami Stritch, 6 mars 1823): «L'auteur

¹ J'ai retrouvé la trace de cet ouvrage à Londres, chez l'éditeur Murray grâce à une lettre datée du 12 février 1818 contenant une liste de corrections à apporter au manuscrit. Cette liste atteste que l'ouvrage avait plus d'une centaine de pages.

inconnu de cet ouvrage est le meilleur *politique* qui imprime sur l'époque actuelle... ce troisième volume des *Lettres de St James* va servir pendant trois mois de magasin à pensées à nos journalistes.»

Un succès si flatteur incita Châteauvieux à se dévoiler auprès de ses amis. Pourtant, lorsqu'en 1828 il termina un écrit du même genre, De l'état de l'Europe en 1828, il garda le même soin à ne pas le signer. Il imagina d'en proposer le rachat à Pellegrino Rossi 1! Un tel subterfuge après le succès des Lettres de St James paraît vraiment curieux. Dans les écrits politiques de ce singulier auteur, il est très difficile de faire la part de la prudence et celle de la modestie qui l'engagèrent à se dérober à la connaissance du public. Quels ennuis d'ailleurs auraient pu valoir à ce paisible Genevois, bien abrité dans sa quiète patrie, des écrits somme toute fort raisonnables et d'un libéralisme modéré?

Dès 1828, la santé de Châteauvieux, jusqu'alors florissante, commença de s'altérer gravement. Son meilleur ami, Auguste de Staël, venait de mourir. Cette perte sensible, l'âge qui s'avançait aves ses misères croissantes changèrent insensiblement l'orientation de sa vie. Il continua d'aller à Paris où il retrouva pour narrer les potins de la société la plume piquante et preste de naguère. Mais il commençait à déplorer le train des mœurs qui se gâtaient, l'envahissement de la noblesse par les classes bourgeoises; il vieillissait. Peu à peu, il se détachait des vanités mondaines pour se tourner vers une vie de plus en plus patriarcale. Il était grand-père, il était maire de son village. Le doux paysage de Choully, qui s'exhalte aux longs crépuscules mauves de ce versant du Jura, s'accordait à envelopper de sa sérénité le vieillard à son déclin. Avec Virgile, son poète d'élection, il rendait grâce à la nature féconde et heureuse qui l'entourait 2.

¹ Cet ouvrage, resté inédit, a été retrouvé prêt à l'impression après sa mort, parmi ses papiers, accompagné de l'offre bizarre à Pellegrino Rossi. Il semble même que Châteauvieux, à la dernière minute, ait renoncé à l'envoyer. Peut-être la maladie l'en empêcha-t-elle. Peut-être recula-t-il devant l'étrangeté du procédé.

² De cette époque date pourtant un dernier essai politique, resté à l'état de manuscrit : De la force d^s les Etats Représentatifs, dont le titre est suivi de cette indication « D'une main inconnue » (!).

La mort s'approchait par détour de Lullin de Châteauvieux; alors qu'il se rendait chez Albertine de Broglie 1, une attaque d'apoplexie le terrassa. Et c'est un paralytique que sa famille consternée ramena à Genève. Immobilisé, tenu à l'écart de toute activité, Lullin de Châteauvieux avec une patience et une fermeté d'âme qui forçaient l'admiration acceptait ces cruelles souffrances comme un dû: il faisait le bilan d'une vie qui lui avait été jusqu'alors si bienveillante, songeant avec reconnaissance aux dons qui la lui avaient rendue précieuse, aux liens dont il n'avait éprouvé que la douceur, aux amitiés qui l'avaient comblé. Mais quelqu'un veilleit, qui savait que le vieillard se préparait à mourir sans avoir révélé un secret qu'il jugeait important. C'était son gendre, Edouard Naville. Une lettre de lui vint vint ranimer d'un coup, au début d'avril, un souvenir déjà bien effacé, celui du Manuscrit de Ste-Hélène. Naville pressait le vieillard de reconnaître officiellement la paternité du glorieux petit ouvrage. Car il se trouvait être - nous verrons plus loin comment - une des rares personnes qui savaient que Lullin de Châteauvieux en était l'auteur. A vrai dire il n'y avait pas très longtemps qu'il le savait, mais il s'employait depuis lors à Paris pour faire rendre à Lullin la gloire qu'il estimait sienne et dont un ancien officier de l'Empereur, Bernard de Novion, avait fini par se prévaloir. Uniquement pour complaire à son gendre, semble-t-il, le vieillard consentit à lui expliquer le mystère qui l'intriguait si fort, tout en se refusant à entreprendre aucune démarche dans le sens qu'on lui indiquait. Voici cette lettre 2:

Genève, jeudi 22 avril 1841.

J'ai été si misérable, cher Edouard, depuis quinze jours, que je n'ai pu répondre encore à votre bonne lettre. Blanche nous en a lu une de vous qui demandait une réponse de moi, et me sentant un peu mieux, je me hâte de le faire. Voici l'histoire du Manuscrit de Ste-Hélène qui s'est tout d'un coup ... (illisible)

Eynard ayant éprouvé des difficultés qui l'ont engagé à renoncer à un écrit du même genre qu'il voulait imprimer à Londres en 1816,

¹ Albertine de Staël.

² Lettre No 1 du dossier Naville.

je ne me suis fait connaître à aucun imprimeur à Londres que par la petite porte, en sorte que si même je le voulais, je ne pourrais me réclamer de personne en Angleterre. Mais j'ai dans mon bureau de Choully le manuscrit original. Le secret que j'ai gardé dans le temps sur cette publication tient à ce que je craignais, si la chose était connue, de nuire à mon fils qui venait d'entrer dans la Garde royale... Il y a quinze ans peut-être que j'en convins auprès de M^{me} Récamier, je ne me rappelle plus à quelle occasion. Ayant été en Thurgovie avec la reine de Hollande, elle le lui raconta, et la reine étant venue à Genève, m'en parla et je ne crus pas devoir le nier, 1830 ayant passé là-dessus. Monsieur de Gabriac raconta à Sellon que cet écrit m'était attribué, attendu la similitude de style avec celui de S^t James. J'en convins avec Sellon, mais en lui demandant le secret parce que c'était avant 1830.

Je n'y avais plus pensé jusqu'à l'hiver dernier où M. de Jussieu, alors préfet de l'Ain, vous en parla, et j'en convins, comme vous vous le rappelez. Maintenant, cher ami, je vous dirais que je ne tiens nullement à en être reconnu pour l'auteur. Car je n'ai plus rien à faire, et plus rien à attendre dans ce monde dont les vanités sont passées pour moi. Je suis fort aise si cela peut être utile et agréable à ceux-là auxquels on l'attribue. Qu'ils en profitent et en jouissent, je ne demande pas mieux. C'est pourquoi, cher ami, je ne ferai pas les démarches que votre amitié me conseille. Et vous comprendrez pourquoi, quand vous penserez où j'en suis de cette vie.

Ainsi vingt-quatre ans plus tard, quand sa femme et son gendre le priaient de reconnaître enfin l'œuvre qui aurait dû lui valoir une gloire retentissante, il la contemplait avec tant de détachement qu'il allait jusqu'à l'abandonner au profit d'un imposteur! Naville ne se tint pas pour battu et chargea sa belle-mère d'aller chercher le manuscrit conservé à Choully. Il s'était mis en relations à Paris avec le baron Mounier qui le poussait à obtenir une déclaration publique de Lullin de Châteauvieux, dans l'intérêt de sa gloire et aussi pour démasquer l'imposteur. Ne pouvant obtenir de Châteauvieux une telle déclaration, ni la lettre d'envoi à l'éditeur, Naville décida de produire à titre de preuve le premier brouillon. M^{me} de Châteauvieux le lui envoya, accompagné de la lettre suivante ²:

¹ Ancien fonctionnaire de l'Empire, devint pair sous la Restauration.

² Lettre No 2 du dossier Naville.

Je vous remercie, mon cher Edouard, de votre dernière lettre qui m'a fait aller à Choully chercher le brouillon du Manuscrit de Ste-Hélène que j'ai sauvé des flammes, tant Frédéric avait peur qu'il ne se montrât par quelque hasard. Vous verrez qu'il est de deux écritures différentes: les deux premiers cahiers de son écriture ordinaire, les deux derniers sont déjà d'une écriture contrefaite comme le manuscrit donné à Murray, parce qu'après les avoir copiés, il trouva qu'il voulait encore y faire des corrections et les recopia une seconde fois. J'ai gardé comme vous le voyez la troisième et la quatrième partie, moins raturées que la première et la deuxième parties, et qui sont déjà copiées sur du papier anglais que Wepfel ¹ se trouva dans un fond de magasin, et que Frédéric préféra pour dérouter sur l'origine de l'ouvrage.

Ce brouillon, Naville l'adressa avec la lettre d'explication de Châteauvieux au baron Mounier afin qu'il pût en faire état. Celui-ci se borna à agir auprès de l'ancien officier de l'Empire, par l'entremise du comte Siméon qui protégeait ce dernier. Le prétendu auteur du Manuscrit s'empressa alors d'écrire la réfutation qu'on lui demandait. C'est la lettre que reçut M. Mignet, secrétaire de l'Académie des Sciences morales, lettre que nous avons citée plus haut ². Cet échange de correspondance constitua peu à peu un petit dossier, revint entre les mains d'Ed. Naville, qui le conserva soigneusement avec les manuscrits de son beau-père; le tout passa ensuite à ses enfants et petits-enfants, puis à son arrière-petit-fils Aloys chez la veuve duquel il a été retrouvé en 1948 ³.

- ¹ Papetier des Rues-Basses.
- ² Voir page 142.
- ³ Dossier Naville Nº 2, remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, contient, outre le brouillon manuscrit, la correspondance suivante:
 - 1) Une lettre de J.-F. Lullin de Châteauvieux à son gendre Ed. Naville, du 22 avril 1841, sur l'histoire du Manuscrit (lettre reproduite, p. 150-151).
 - 2) Une copie d'une lettre de M^{me} de Châteauvieux à son gendre, du 2 mai 1841, accompagnant le brouillon du Manuscrit (reproduite partiellement, ci-dessus).
 - 3) Une lettre d'Ed. Naville à M^{me} de Châteauvieux, du 23 avril 1841, dans laquelle il rapporte une conversation avec le baron Mounier. Le baron l'engage à obtenir de Lullin de Châteauvieux qu'il reconnaisse publiquement être l'auteur du Manuscrit et qu'il le retire de chez Murray.

Cent ans après la mort de Lullin de Châteauvieux, cette découverte gardait toute son importance. En effet, elle apportait la preuve irréfutable qu'il est bien l'auteur du Manuscrit de Ste-Hélène, ce que la plupart des historiens français qui se sont occupés de la question n'ont pas cessé de contester depuis que son nom a été donné publiquement pour tel. Cette révélation survint peu de temps après l'échange de correspondance cité plus haut. En effet, Lullin de Châteauvieux mourut le 24 septembre 1841 et ses enfants n'hésitèrent plus à faire connaître le secret dont il avait toujours refusé la divulgation. Il y eut d'abord l'article nécrologique paru dans le « Fédéral » du 28 septembre 1841 dans lequel le professeur Boissier écrivait : « Il a publié à ce sujet (la politique) deux écrits anonymes dont l'un, les Lettres de S^t James, lues avidemment au moment de leur publication, le firent bientôt reconnaître pour auteur. L'autre a conservé jusqu'à ce jour le voile dont on avait voulu le couvrir malgré tous les efforts que la curiosité piquée a fait pour le lever. C'est le Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue, dont la rédaction a été successivement attribuée à Benjamin Constant, à Mme de Staël et à d'autres écrivains spirituels. » Quelques mois plus tard, le duc de Broglie composa

- 4) Une seconde lettre d'Ed. Naville à sa belle-mère du 8 mai 1841, pour la remercier de sa communication (N° 2).
- 5) Une lettre d'Ed. Naville au baron Mounier, du 8 mai 1841, pour lui remettre le Manuscrit original, plus la lettre No 1 et la lettre No 2.
- 6) Une lettre du baron Mounier à Ed. Naville, du 29 mai 1841, accusant réception du paquet mentionné au N° 5, et dans laquelle il annonce qu'on a convaincu d'imposture Bertrand de Novion. Il déclare conserver la lettre de Lullin de Châteauvieux.
- 7) Une confession de caractère confidentiel (qui était jointe à la lettre précédente) du susdit Bertrand de Novion, copiée de la main du comte Siméon, son protecteur.
- 8) Ed. Naville accuse réception au baron Mounier qui lui a retourné son envoi.
- 9) Une déclaration « officielle » de Bertrand de Novion au comte Siméon, du 3 juin 1841. Elle sera transmise à M. Mignet (reproduite p. 142-143).
- 10) Une lettre de M^{me} Mounier (veuve du baron) à Ed. Naville, du 25 juin 1844, retournant les papiers relatifs au manuscrit retrouvés dans les affaires de son mari (probablement les lettres N^{os} 1, 2, 7 et 9).

une notice biographique qu'Edouard Naville fit insérer en guise de préface dans l'édition posthume des Voyages agronomiques en France en 1843. On pouvait y lire le passage suivant : « Il était l'auteur du Manuscrit de Ste-Hélène. Dans l'automne de 1816, se trouvant à la campagne seul et de loisir, il avait écrit ce pamphlet remarquable, tout d'un trait, sans livres, sans documents, ne consultant que sa mémoire 1, puis il était allé lui-même à Londres et l'avait jeté sans nom d'auteur à la poste, en l'adressant au libraire Murray. Quand le bruit se fut apaisé, il n'y pensa plus; il n'en parla jamais, ni à sa famille, ni à ses amis; et son secret serait mort avec lui, si vingt-quatre ans plus tard, en 1841, un hasard n'avait mis ses enfants sur la trace. Il leur raconta alors l'anecdote avec sa bonhomie et sa bonne humeur ordinaire, et leur montra le brouillon du Manuscrit qu'il avait conservé, ou plutôt oublié dans un tiroir.»

Cette déclaration, malgré son caractère officiel, ne fut pas unanimement reçue. Certes, elle fit l'aubaine des bibliothécaires en mal de classification qui s'empressèrent d'ajouter sur leurs fiches, mais entre parenthèses, à côté du titre de l'ouvrage jusque-là anonyme : « Attribué à J.-F. Lullin de Châteauvieux. » Elle fut reproduite en partie dans les articles de dictionnaires biographiques ou littéraires, tels le Dictionnaire biographique de Montet, les Nouvelles études sur la littérature contemporaine d'Edmond Scherer (vol. II, p. 192) ou encore dans l'ouvrage de J.-M. Quérard, Les Supercheries littéraires 2. C'est dans ces ouvrages désormais que ceux qui s'intéressaient encore au Manuscrit de Ste-Hélène découvrirent que ce nom qui leur semblait respirer un brin de fantaisie était celui d'un Genevois qui avait bel et bien existé et en qui, faute d'un autre, il fallait reconnaître l'auteur du Manuscrit. En fait, cette tardive mise au point n'atteignit qu'un cercle assez restreint d'esprits friands de

¹ En vérité, on a retrouvé, dans les papiers de Lullin de Châteauvieux, copiés d'une main inconnue, cinq discours prononcés par l'empereur en juin 1815. Il est permis de penser que Lullin s'en est inspiré pour la rédaction de son pastiche, que peut-être même il possédait d'autres documents de ce genre.

² La Biographie Universelle de Michaut (2^e éd., 1854), elle, reproduit la déclaration de Boissier dans le « Fédéral ».

curiosités ou épris d'exactitude. Voilà pourquoi le Second Empire put se permettre de l'ignorer le plus superbement du monde et même, de rééditer le Manuscrit — quasi officiellement — comme l'œuvre authentique de l'empereur. Or, Napoléon III, qui laissa faire, connaissait certainement et de source directe, nous verrons comment tout à l'heure, le nom de son auteur!

Il faut reconnaître que la révélation du duc de Broglie, bien que digne de crédit, n'était pas une preuve à proprement parler. Rien ne venait l'étayer. Aussi, à côté des trop zélés admirateurs de Napoléon, les historiens français dans leur ensemble 1 continuèrent à repousser comme une allégation insoutenable les droits de Châteauvieux à la paternité du Manuscrit 2. Pardessus tout, ils ne pouvaient admettre que la réussite d'un tel pastiche pût être l'œuvre d'un obscur Genevois qui n'avait jamais approché l'empereur. Sur ce point, ils se réclamaient des déclarations de Napoléon qui prétendait connaître l'auteur. En 1936 CLIO, ce précieux ouvrage de référence, refuse encore de passer outre à cette objection et se range du côté des sceptiques: « C'est évidemment quelqu'un qui a beaucoup connu l'empereur et, suivant sa propre expression « retiré des affaires ». Cela semble exclure le Génevois Lullin de Châteauvieux, à qui, en désespoir de cause, on a attribué la paternité du Manuscrit. Car Lullin de Châteauvieux n'a jamais eu l'occasion d'approcher l'empereur ». Voilà lâché le principal grief contre la thèse Châteauvieux et il est piquant de penser que l'opinion des historiens, généralement plus indépendante, ne consent pas en cette affaire à se séparer de celle de l'illustre plagié. Sans doute parce qu'ils n'ont jamais cessé de considérer le Manuscrit comme une œuvre politique. S'ils l'avaient envisagé comme une

¹ Il faut excepter Philippe Gonnard, qui dans sa thèse magistrale sur les origines de la légende napoléonienne (1909) ne met pas en doute cette affirmation.

² Edouard Driault, qui a étudié les rapports de Châteauvieux et du Manuscrit pour aboutir à la conclusion indiquée plus haut (voir p. 141) déclare trouver des invraisemblances dans la fameuse notice, invraisemblances qu'il attribue sans sourciller à un « ramollissement intellectuel » de Châteauvieux, par ailleurs dépeint comme prématurément vieilli par la maladie. Il lui paraît inconcevable qu'on puisse faire tout exprès le voyage de Londres pour jeter un manuscrit dans une boîte aux lettres sans se soucier du sort qui lui sera réservé et plus extraordinaire encore un silence si persistant devant le succès du Manuscrit.

production littéraire, ils auraient pu admettre qu'un écrivain particulièrement adroit s'était proposé la gageure d'imiter Napoléon et y avait réussi ¹. Pour convaincre ces historiens entêtés à revendiquer le manuscrit pour le cycle napoléonien — ainsi qu'on a convenu d'appeler l'ensemble des écrits directement inspirés par l'empereur — il fallait donc produire autre chose que la notice. Seule, une preuve écrite, un document, pouvait les décourager et imposer sans conteste le nom de Lullin de Châteauvieux. On allait rouvrir son dossier, une fois de plus!

Puisque le fameux brouillon de Choully avait échappé une première fois à la destruction, il y avait toutes apparences que la famille de Lullin eût pris soin de le conserver quelque part. Mais où? Toutes les recherches faites à ce jour étaient restées vaines. A défaut de ce premier manuscrit, peut-être pourrait-on retrouver celui qui avait servi à l'impression, ou au moins un échange de correspondance à son sujet entre l'auteur et l'éditeur dans les archives de la maison Murray, à Londres. Le siège de cette firme aux traditions respectables se trouve toujours au Nº 50 d'Albermale Street, et la même boîte aux lettres de laiton, gigantesque et soigneusement astiquée, flanque toujours son entrée. Comme on pouvait s'y attendre, MM. Murray, sollicités de fouiller leur fonds à l'article Châteauvieux, produisirent un exemplaire de l'édition originale du Manuscrit, accompagné de coupures de presse relatant les controverses qui s'y rattachaient. Mais de manuscrit à proprement parler, ou de lettres qui auraient dû l'accompagner, point. Or, nous savons que, ni Châteauvieux, ni un membre de sa famille, n'avait réclamé ces documents. Il fallait donc admettre que quelqu'un avait veillé à ce que ces témoignages importants disparussent. Car, en revanche, subsistaient deux lettres d'intérêt caduc qui attestaient au moins que Lullin avait été en relation avec Murray pour la publication d'autres ouvrages. La première se rapportait aux souvenirs de Coppet 2. Dans la seconde, Lullin négociait l'impression d'un

¹ On a vu depuis avec quelle virtuosité un Proust, par exemple, pouvait imiter les auteurs les plus différents.

² Voir plus haut, p. 144. Cette lettre donne à penser que c'est par M^{me} de Staël que Lullin connaissait Murray, car il use de son nom comme d'un argument et transmet les compliments de son fils.

ouvrage au nom d'un tiers qui voulait demeurer anonyme. Voilà qui devenait particulièrement intéressant, d'autant plus que l'ouvrage proposé étaient les Lettres de St James, son œuvre. On surprenait enfin le stratagème dont le trop discret auteur usait pour faire éditer ses ouvrages. Cette lettre révélait encore un point capital: Lullin rappelait que trois ans plus tôt—ce qui nous reportait au début de 1817—il avait déjà eu l'honneur de transmettre un manuscrit à Murray dans les mêmes conditions. C'était une allusion indiscutable au Manuscrit de Ste-Hélène. Cette lettre mérite d'être reproduite. La voici:

Paris, 26 février 1820.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un manuscrit relatif à la situation de l'Angleterre, qui m'a été remis en Suisse pour vous le faire passer et je saisis à cet effet la première occasion depuis mon arrivée ici. Ce manuscrit a paru contenir des points de vue importants sur l'état politique de l'Angleterre et qui sont de nature à être présentés par un étranger plus que par des concitoyens parce qu'il y a des choses qu'il ne sied pas de se dire à soi-même. Si vous en jugez de même, Monsieur, je le mets à votre disposition aux mêmes conditions que celles du manuscrit que j'ai eu l'honneur de vous transmettre il y a trois ans. Le cadre de ces lettres de St James permet à l'auteur de les continuer sous le même titre, à mesure que le développement de votre situation amènera de nouvelles combinaisons.

L'auteur, et je dois vous en prévenir, fait imprimer le dit Manuscrit en Suisse. Mais cette édition lointaine ne peut parvenir en Angleterre avant la vôtre si vous vous décidez à l'entreprendre.

J'ai reçu en son temps les deux lettres que vous m'avez adressées, l'une pour moi, l'autre sous mon pli. Celle-ci a reçu immédiatement sa destination.

[...] (signé) Fr. Lullin de Châteauvieux

Le mystère de la publication était dissipé! Ainsi Lullin avait feint de passer pour l'intermédiaire de quelqu'un qui voulait rester inconnu et qui se faisait adresser sa correspondance chez lui, à Genève. On l'imagine écrivant la phrase où il accusait réception des deux lettres et s'égayant à l'humour qu'elle impliquait. Relevons encore ce détail : la publication du Manuscrit chez Murray, qui à lui seul en donna cinq éditions rapprochées, ne dut pas être une mauvaise affaire financière

puisque Lullin désirait que l'édition des Lettres de St James se fît aux mêmes conditions.

Sur ces entrefaites mourait à Genève, le 28 juillet 1948, Mme Aloys Naville (née Henriette Sophie Neher) arrière-petitefille de Lullin de Châteauvieux par son mariage. Dans sa succession, on découvrit, enfouie dans un grenier, une caisse qui contenait des papiers relatifs à Lullin. C'était le fameux dossier constitué par Edouard Naville à la mort de son beau-père 1. Il renfermait, en outre, le brouillon du Manuscrit récupéré à Choully par les soins d'Elisabeth de Châteauvieux. On tenait enfin la preuve que Lullin était bien l'auteur du Manuscrit. Et, comme une aubaine arrive rarement seule, à quelque temps de là, M. Frédéric Naville mettait la main sur un journal de voyage tenu par Mme de Châteauvieux pendant son séjour à Paris en 1817. On y pouvait lire, à la date du 28 février : « Frédéric part aujourd'hui pour Londres; il ne peut résister au désir de voir au moins la physionomie de ce pays car, ne devant y être que quinze jours, il n'aura guère le temps d'en voir autre chose, surtout ne sachant pas la langue. » Et le 15 mars: «En arrivant à l'hôtel, j'ai eu le plaisir de trouver Frédéric de retour, ayant fait très heureusement son voyage qui l'a fort intéressé, quoique fort court... Il m'a raconté tout ce qu'il a vu de la manière la plus intéressante, comme nous savons qu'il sait peindre ses impressions. » Quelques jours plus tard, la marquise relatait l'apparition du Manuscrit à Paris 2 et consignait quelques réflexions flatteuses glanées dans les salons à son sujet. La veille de son départ, elle déplorait de ne pouvoir en emporter un exemplaire: «Barante nous quitte. Il m'a donné un vif regret de ne pouvoir emporter ce Manuscrit de Ste-Hélène; impossible de l'avoir, on se le prête pour deux heures. Quand pourronsnous l'avoir? » Châteauvieux n'aurait donc pas mis sa femme dans la confidence 3. Redoutait-il l'indiscrétion toute féminine

¹ Voir plus haut, p. 152.

² Passage cité plus haut, p. 133.

³ A la réflexion cependant, on peut trouver suspect le fait qu'elle parle tant d'un ouvrage qu'elle n'a pas lu et qu'elle mette autant de soin à retranscrire les opinions élogieuses qu'il suscite en spécifiant le nom de ceux qui les émettent. Avait-elle deviné? Jouait-elle le jeu, elle aussi? Ou a-t-elle recopié son journal plus tard en y ajoutant l'histoire du Manuscrit? Il paraît impossible d'en décider.

qui consiste à répandre un secret d'oreille en oreille? Pourtant, il a révélé le sien à la plus charmante, à la plus célèbre des femmes de son temps, à Juliette Récamier. Il semble même, à en croire la lettre à Edouard Naville, qu'elle en fut la première informée, une dizaine d'années environ après la publication. Priée de garder le secret, elle se déchargea naturellement de ce soin dans l'oreille d'une autre femme, en l'occurrence Hortense de Beauharnais, la mère du futur Napoléon III, qui paraît l'avoir mieux gardé. C'est peutêtre qu'Hortense avait été reine! Il est difficile d'admettre cependant qu'elle n'en ait pas fait part à son fils, car l'affaire intéressait son nom de trop près. Celui-ci, devenu empereur, a sans doute préféré ne pas en tenir compte lorsqu'on réédita le Manuscrit, devenu le Véritable Mémorial du Règne de Napoléon aux frais de l'Etat, pour lui complaire!

La lettre à Edouard Naville nous avait déjà appris que c'était la crainte de nuire à son fils, entré dans la Garde royale au moment même de la publication du Manuscrit qui avait déterminé Lullin de Châteauvieux à garder le silence pendant si longtemps. Il pouvait sembler que le mystère du Manuscrit était désormais totalement élucidé. Hélas! Un point restait obscur, le plus intéressant aussi, que la confession de Lullin n'abordait même pas: à quel mobile — ou à quel démon — avait-il obéi en écrivant ce pastiche? En revanche, Lullin nous informait qu'il n'avait pas été le seul à concevoir semblable ouvrage: «Eynard, écrivait-il, ayant éprouvé des difficultés qui l'ont engagé à renoncer à un écrit du même genre qu'il voulait imprimer à Londres en 1816...»

Faut-il entendre que Lullin de Châteauvieux a repris à son compte ce projet avorté ou le rappelle-t-il simplement comme la raison qui le décida à ne pas se faire connaître de l'éditeur, à « user de la petite porte »? Dans le premier cas, la thèse avancée par M. Jean Rumilly selon laquelle la « clé » du Manuscrit doit être cherchée dans les antichambres du Congrès de Vienne, où l'honnêteté foncière d'Eynard s'indigne des calomnies basses et gratuites dont on accable le vaincu formidable, se

trouverait corroborée 1. On ne saurait avancer pour autant que Châteauvieux ait repris exactement le même dessein; il faudrait savoir en quoi consistait au juste l'écrit en question et nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que Châteauvieux avait assez de ressources, et d'imagination, et de talent, pour ne pas devoir son œuvre à Eynard, à supposer que sa délicatesse s'en fût accommodée. Que l'idée d'écrire les mémoires apocryphes de Napoléon lui ait été suggérée par le même souci de justification qui animait Eynard, c'est possible, mais rien ne permet de l'affirmer. Il nous semble, quant à nous, que l'origine du Manuscrit doit être cherchée dans la personnalité du mystificateur. L'entreprise est faite pour séduire son goût de la psychologie et de la politique. En choisissant d'écrire l'histoire de Napoléon, il cède aussi à l'attraction indéniable que le génie de l'empereur exerce sur lui, auquel ses adversaires mêmes ne peuvent complètement se fermer. Il va se livrer à l'étude d'un caractère passionnant entre tous, unique. Il ne fait pas œuvre d'historien, ni même de mémorialiste, mais de moraliste, peignant son héros dans son caractère et dans ses actes. C'est pourquoi il ne se préoccupe pas de s'entourer d'une documentation sérieuse et abondante, et qu'il se contente d'évoquer d'un trait ramassé les grandes étapes de la carrière napoléonienne.

Il n'a jamais vu l'empereur, soit. Mais il a connu plus d'un membre de sa famille. Il a reçu Joséphine à Choully et lui a rendu visite à Pregny où elle vécut quelque temps après son divorce. Il s'est rendu souvent chez Joseph à Prangins, et à Coppet, il a eu l'occasion de le retrouver. Il a également entretenu des relations avec Lucien ². Pour l'édification d'une œuvre comme la sienne, une documentation orale de cet ordre est bien supérieure à des pièces d'archives. Un portrait se fait de matière vivante de traits, de gestes, d'opinions. Le comédien habile

¹ M. Rumilly a supposé que Châteauvieux, lisant les carnets où Eynard rapporte ces propos, conçut le projet de tracer un portrait psychologique de l'empereur pour le défendre contre la sottise et la haine partisane (voir J. Rumilly: Le Manuscrit venu de Ste-Hélène..., Paris, 1947).

² Aux parents de l'empereur que Châteauvieux a connu, on peut ajouter ses hauts fonctionnaires, ses familiers, ses officiers rencontrés à Paris ou à Coppet, sans compter les Genevois comme Pictet-Diodati ou J.-J de Sellon.

à camper son rôle, le fin conteur adroit à imiter un personnage qui faisait les délices des soirées de Coppet se multiplie et fait merveille quand Châteauvieux se mêle de dire je à la place de Napoléon. Lui-même se pique au jeu et trouve vraiment dommage de tomber le masque à la fin de la représentation!

On voit cependant que son Napoléon a beaucoup fréquenté le salon de Coppet, ce qui a fait dire pertinemment qu'on reconnaissait parfois «l'école d'une dame célèbre qui avait dit de Bonaparte que la Révolution s'était faire homme en sa personne » 1. Cette opinion avait été généralisée l'année précédente par Benjamin Constant dans le préambule de son pamphlet L'Esprit de Conquête. «Chaque siècle, écrivait Benjamin, attend en quelque sorte un homme qui lui serve de représentant. Quand ce représentant se montre, toutes les forces du moment se groupent autour de lui. » A son tour, le Napoléon de Châteauvieux déclare: «Je marchais avec mon siècle » et plus loin, « Il fallait créer mon siècle pour moi, comme je l'avais été pour lui ». Ailleurs, il ne craint pas de professer cyniquement le manque de scrupules que Benjamin stigmatise dans le conquérant : «... et quand le général aurait précipité son armée dans quelque situation sans remède, il ne se croirait tenu à rien envers les infortunés qu'il aurait conduits dans le gouffre ». Le jeune général du Directoire est de cet avis : « Aucun motif ne me retenait plus en Egypte: c'était une entreprise épuisée. Tout général était bon pour signer une capitulation que le temps rendrait inévitable, et je partis. » Lorsque le pseudo-Napoléon parle du czar Alexandre, c'est toujours avec des ménagements et une secrète révérence qui, plutôt qu'à l'empereur, conviennent à la grande estime en laquelle Coppet tenait ce souverain, champion des idées libérales.

Châteauvieux sent bien que son personnage lui échappe et qu'il doit lui céder le pas. Il se fait ainsi l'apôtre d'une cause qu'il réprouve : phénomène de la création littéraire! Quand il pose la plume, il songe avec malice que ses concitoyens crieraient au scandale s'ils découvraient le nom de l'apologiste. Ses amis eux-mêmes comprendraient mal ce qui a pu le pousser

¹ L'auteur anonyme de L'Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à l'île Ste-Hélène.

à cette œuvre de fantaisie dont le succès a fait un instrument utile aux menées des bonapartistes. Le secret indispensable à toute supercherie est devenu désormais une nécessité. En Châteauvieux cependant, certaines dispositions intimes s'accommodent parfaitement de ce silence obligé. Peut-être même l'auraient-elles revendiqué: il avait écrit le Manuscrit pour son plaisir propre, en dilettante. Le succès universel de son pastiche, pour n'être connu que de lui seul, n'en est pas moins flatteur. Il vient de goûter au renom littéraire avec l'accueil élogieux fait aux Lettres écrites d'Italie et il n'est pas fâché de voir qu'il peut plaire aussi à un public plus large. Mais son tempérament aristocratique, au fond, se satisfait de la considération de l'élite mondaine. « Dans les cercles où l'on se perdait en conjectures, nous apprend le duc de Broglie, figurait souvent M. de Châteauvieux réservé sans être silencieux, hasardant selon l'occasion son mot comme un autre, n'insistant sur rien et conservant un sang-froid inaltérable. » Il faut n'avoir jamais goûté au plaisir aigu de la mystification pour méconnaître la jubilation intime d'abuser tout le monde et d'être le seul à connaître la vérité. Et puis, n'oublions pas que notre gentilhomme était Genevois. Aimant à écrire et doué d'un réel talent littéraire, il aurait pu le cultiver et faire œuvre d'écrivain. Il ne l'a pas voulu. Toute l'hérédité genevoise est là. Elle lui fait considérer comme un luxe une littérature qui ne serait consacrée qu'à exprimer des sentiments, à créer des fictions. Il faut dénoncer des erreurs, préconiser des réformes, prêcher enfin pour l'amélioration de la condition individuelle et sociale. Sentait-il ce que cette littérature gratuite avait d'insolite dans sa vie, dans sa cité, lorsqu'il a dérobé à notre curiosité alléchée les comédies et les proverbes de Coppet, le roman dont parle Constant et qu'il a sans doute brûlé pour ne nous laisser que des ouvrages « sérieux » ?

Mais l'auteur des traités agronomiques ne devait pas s'en tirer à si bon compte. La fantaisie qui logeait en lui et dont il s'efforçait de voiler l'éclat finit par l'entraîner dans un tour de sa façon où elle pouvait déployer toutes ses ressources; c'était un jeu suprême et raffiné, dont il jouirait à l'insu de chacun; c'était la mystification qui nous vaudrait le Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue.